

délégués - en exercice ...	85
- présents	59
Pouvoirs	7
Total votants	66

Affaire n°053/04-2021

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION AVEC LE
SMITOM NORD 77 - SIGNATURE

NOTA :

Le président certifie que le compte-
rendu de cette délibération a été
affiché au siège du syndicat à
Tournan-en-Brie, le 27/04/2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 19 AVRIL 2021**

L'An deux mil vingt-et-un le lundi 19 avril à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 12 avril 2021 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la Présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, président.

Secrétaire de séance : Virginie Brinjean

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :
Xavier MAUBORGNE, Cédric LESEINE, Eric CANTAREL, Jean-Paul BONVOISIN, Nathalie DUTRIEUX, Louis Marie SAOUT, Jean-Claude OMNES, Jean-Pierre FERNANDES, Jean-Pierre MEUDEC, Virginie BRINJEAN, Jean-Claude COCHET, Olivia LESEIGNEUR, Jacqueline MOERMAN, Nathalie SEMONSU, titulaires et Xavier KERSUAL, Annick FOURNIER, Pierre MURON, Manuel CENDRIER suppléants.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :
Jean-Rémi BERTRAND, titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :
Yannick PONCE, Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU, titulaires.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :
Jean-Claude GANDRILLE, Dominique BECQUART, Gérard TABUY, Hocine OUMARI, Flora PHONGPRIXA, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, Armando OURSEL, Pierre VASSEUR, titulaires Rosa DE ALMEIDA LACERDA, suppléante.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :
Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Christian TIENNOT, Patrick VORDONIS, Suzanne BARNET, Marie-Laure MORELLI, Patrick SALMON, Laurent GAUTIER, Alain GREEN titulaires, Harmonie DA SILVA PEREIRA, Christine FLECK, suppléantes

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :
Patrice LEGRAND, Géraldine MIRAT, Sylvain CALDONNAZO, Thierry HERRY, Frédéric POUPINOT, Stéphane ROBERT, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude COCQUELET, Jean-Claude MERAKCHI, Nathalie ROBAEYS, Michèle BENECH, Dominique RODRIGUEZ, Maurice BLANCHARD, Jean-Claude DELAVALUX, titulaires Serge FONSECA, Josiane TROTTIER, Eric PIASECKI, suppléants.

Pouvoirs :

- de Mme Casier à M. Cantarel (CCBRC)
- de Mme Chauvaux à M. Saout (CCBRC)
- de M. Groslevin à M. Saout (CCBRC)
- de Mme Bernard à M. Meudec (CCBRC)
- De Mme Couderc à M. Ponce, (CAMVS)
- de M. Warmez à Mme Bouilland-Chauveau (CAMVS)
- De M. Bapelle à M. Merakchi (CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) : Bruno Remond, Olivier Devaux (excusé), Philippe Laporte (excusé), Thomas Berthon, Loïc Le Dieu de Ville, Alain Brucher..

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) : Franck Grasseler, Erwan Dufaÿ, Francis Gisselmann.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG, Pontcarré) : André Lefrançois (excusé), Denis Thouvenot.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) : Eric Sérafin-Bonvarlet, (excusé).

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB): David Vicente (excusé), Marc Tétard, Etienne Leroy, Hugues Marcelot, François Moratille (excusé) , Ludovic Pouillot, Laurence Barbaux, Philippe Louise Dit Mauger.

053. AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC LE SMITOM NORD 77– SIGNATURE -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 033/04-2021 en date du 18 janvier 2021 autorisant la signature d'une convention avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne qui détermine les modalités d'accès aux déchetteries du SIETOM 77 pour les habitants des communes de La Houssaye-en-Brie et de Lumigny-Nesles-Ormeaux,

Vu le projet d'avenant ci-joint,

Considérant la demande du SMITOM Nord Seine-et-Marne de modifier le coût du passage en déchetterie à 18,33 € nets, hors champs de l'application de la TVA,

Le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant N° 1 à la convention d'utilisation des déchetteries du SIETOM 77 par les habitants des communes de la Houssaye-en-Brie et de Lumigny-Nesles-Ormeaux. avec le SMITOM du Nord de la Seine-et-Marne

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 20 avril 2021.



Certifié exécutoire,
Par affichage et transmission,
en Préfecture.

Le Président,
Dominique RODRIGUEZ.
Signé électroniquement.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.